



ARMADA DE ROUEN : PARADE PRESTIGE A VILLEQUIER (76)

France

Départ: Départ Normandie

dès **209€**

1 jour / 0 nuit

Départ Normandie

Le 27/06/2027

Descriptif :

Vivez le grand final de l'Armada de Rouen dans des conditions privilégiées ! À Villequier, profitez d'une formule prestige pour admirer la Grande Parade et voir défiler les majestueux voiliers sur la Seine, dans un cadre exceptionnel.

Votre programme

Horaires de départ :
Communiqués 6 jours avant

Transport en autocar de votre ville vers Villequier.
Déjeuner dans la salle "Mise en Seine".

**

Kir Normand, Cocktail 4 pièces froides - Servi à table
Sablé parmesan, coeur betterave, sésame
Sablé curry, carotte, graines de lin
Tartelette champignons persillés
Chou crème de tomate, pesto, paprika

**

Gaspacho de tomate, guacamole acidulé
et truite de Normandie gravelax

**

Pavé de noix de veau basse température, sauce cidre et noisettes,
pommes grenailles et légumes fondants

**

Assortiment de fromages "Made in Normandie" et son mesclun

**

Entremet aux fruits

**

Vins, eaux, jus, softs, café, thé, ...

Vous pourrez profiter de l'espace extérieur aménagé en terrasse pour l'occasion dans une ambiance champêtre et conviviale. Vous assisterez au passage des bateaux lors de la parade commentée par un animateur, ponctué d'intermèdes musicaux effectués par un orchestre régional. Pause rafraichissements durant l'après midi : buffet de softs.
Transport retour.

NB : menu donné à titre indicatif.

Ville de départ

SEINE MARITIME (76)

LE HAVRE – Gare routière

LILLEBONNE – Théâtre Romain

ROUEN – Quai de la Bourse (côté Seine, entre les ponts J. d'Arc et Boieldieu)

TOURVILLE LA RIVIERE – Centre Commercial, arrêt de bus « Les Antes Est », côté magasin « Générale d'Optique »

Compris :

Transport en autocar de votre ville vers Villequier, et retour
Déjeuner, boissons incluses (Kir normand, Vins, eaux, jus, softs, café, thé)
Assurance assistance et rapatriement

Non compris :

L'assurance annulation : + 10€ par personne. Souscrite à l'inscription, elle permettra le remboursement de votre sortie (hors places de concert, théâtre, spectacle et parc) au plus tard dans les 48h après la déclaration de votre maladie, sur présentation d'un certificat médical ou d'hospitalisation auprès de votre agence.
Franchise retenue : 15€ par personne.